

**COMMUNE DE
07590 ST ETIENNE DE LUGDARES**

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 octobre 2021 à 20 heures

Le 25 octobre 2021 à 20 heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués, se sont retrouvés dans la salle de la mairie de Saint Étienne de Lugdarès sous la présidence de Madame Françoise BENOIT, Maire.

Présents : Madame Françoise BENOIT, Monsieur Cyril MALLET, Madame Élisabeth FALGON, Monsieur Henri DARBOUSSET, Monsieur Grégory MICHEL, Monsieur Thierry JOUVE

Absent : Monsieur Gaétan TERME,

Procurations : Monsieur Dominique TEYSSIER à Monsieur Henri DARBOUSSET, Monsieur Benjamin SUBLIME à Madame Françoise BENOIT, Mme Nadège BARE à M Grégory MICHEL et Monsieur Sébastien DURHONE à Monsieur Cyril MALLET

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry JOUVE

1) Suppression de la régie de recettes « boulangerie »

A l'unanimité le conseil décide de la suppression de cette régie lorsque toutes les factures seront encaissées.

2) à 6) Décisions modifications et subventions exceptionnelles

Les cinq points mis à l'ordre du jour ont pour but de renflouer la trésorerie du budget Chaufferie afin d'honorer les factures des entreprises en attente de paiement depuis plusieurs mois.

Les mouvements de trésorerie des budgets énergie renouvelables pour 39 500€ et patrimoine pour 20 500€ sont reversés au budget chaufferie pour l'abonder de 60 000€.

Le conseil à l'unanimité accepte ces différentes mouvements de crédits tel que présentés dans la fiche jointe.

Madame le Maire indique qu'il faudra étudier et investir dans tous systèmes permettant de réduire le coût de fonctionnement de la chaufferie.

7) Coût du carburant

De janvier 2017 à février 2019, le chauffeur du camion benne à ordures ménagères de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche a fait le plein de carburant à la réserve communale dans la continuité de ce qui se faisait habituellement, sans qu'une convention soit établie entre la commune et la nouvelle communauté de communes. Les relevés effectués par le chauffeur et les employés de la commune se recoupent pour une somme due d'environ 22 000€. Les factures ont été adressées à la communauté de communes mais pas encore honorées.

A l'unanimité le conseil demande à ce que la commune soit remboursée de la somme calculée en fonction du prix de carburant payé au fournisseur

8) Baux maison médicale

Il ne s'agit pas de baux de location mais de prêts à usage avec avance sur charges.

Une étude va être faite pour une équité de paiement entre chaque locataire tenant compte des surfaces utilisées, du temps d'occupation pour ceux partageant le même lieu et du montant annuel de combustible utilisé.

Une ostéopathe désire s'installer à Saint Etienne de Lugdarès à compter de juillet 2022. Après réflexion, la praticienne pourra s'installer dans le deuxième cabinet médical en attendant l'installation éventuelle d'un second médecin et la réhabilitation de la salle de réunion, endommagée par l'entrée de chauves-souris.

Questions diverses

- Monsieur Dominique TEYSSIER a fait connaître que la commune ne s'était pas acquittée depuis 2017 d'une facture de 19 903,19€ dus à la SARL RRTP48 pour les travaux de construction des bâtiments ENERCON. Après vérification, cette demande est exacte. Elle sera créditée dans le prochain budget.
- De même Monsieur Dominique TEYSSIER a fait connaître que la commune ne s'était pas acquittée de l'achat en 2019 du véhicule FIAT SCUDO, et demande à ce que cela soit fait. Après recherches aucune délibération n'a été prise à l'époque pour cet achat, néanmoins le véhicule sera réglé après entente avec la partie et crédité dans le prochain budget.
- A la demande de Monsieur Grégory MICHEL, Monsieur Cyril MALLET rapporte les conclusions du dernier Conseil d'Ecole :

L'école compte actuellement 23 enfants dont 16 en maternelle après le départ de 4 élèves. Ce nombre élevé de jeunes enfants va entraîner la demande d'agrément d'un emploi en tant que service civique pour aider l'ATSEM. Le permis de construire de la nouvelle passerelle va être déposé.

Plusieurs projets vont être lancés : réalisation d'une mosaïque sous le préau, potager partagé entre les enfants et les aînés de la résidence bon accueil créé dans le jardin de la mairie.

Sur ce dernier point, le conseil à l'unanimité accepte qu'une partie en bordure du pré soit remise pour cette initiative.

Dans le cadre de la mise en place du plan PPMS, une mallette sera achetée ainsi que des cornes de brume.

Les parents souhaitent que les travaux de clôture soient achevés (manque la pose de trois piquets et du grillage), l'installation d'anti pince doigts aux portes, et un bac à sable dans la cour.

Il est demandé également que le déneigement soit effectué pour les accès à l'école mais pas dans les cours.

Les parents remercient le conseil d'avoir attribué une subvention permettant la concrétisation du projet ENIR (informatique) et aux enfants de se rendre à la piscine. 6 d'entre eux sont agréés pour accompagner lors du cycle piscine.

- Madame le Maire informe les élus qu'elle a participé en tant qu'intervenante au 11ème colloque National Eolien à PARIS. Ce débat a été mis en ligne sur le site de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

A St Etienne de Lugdarès, le 02/11/2021

Mme le Maire,
Françoise BENOIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 25.10.2021 - Décisions modificatives

12406 - Budget NRJ renouvelables

c/515 au 25.10.2021 = 63 842.57 €

Objectif : abonder la trésorerie de la chaufferie

	Article	Libellé	Crédits
SF	66111	Intérêts	-3 000,00
	023	Virement à SI	-36 500,00
	672	Reversement excédent	39 500,00
SI	1641	Remboursement capital	-4 000,00
	021	Virement de la SF	-36 500,00
	2138	Autres constructions	-32 500,00

12400 - Budget général

Objectifs : intégrer l'emprunt des NRJ et consolider les crédits des emprunts BG
reverser l'excédent des NRJ vers la chaufferie
rembourser la CCMA à hauteur de 119 250

	Article	Libellé	Crédits	
SF	66111	Intérêts	2 600,00	
	6226	Honoraires	-2 600,00	
	7561	Excédent des NRJ	39 500,00	en recettes
	657364	Subv à chaufferie	39 500,00	en dépenses
SI	1641	Remboursement capital	2 500,00	
	2128	Autres agencements	-2 500,00	
	1641	Emprunts	119 250,00	en recettes
	2041512	Subv équipement GFP rattachement	119 250,00	

12404 - Budget patrimoine

Objectifs : consolider les crédits des emprunts (annuités de 2020 payées en 2021 + intérêts crédit relais)
abonder la trésorerie de la chaufferie

	Article	Libellé	Crédits	
SF	66111	Intérêts	3 500,00	
	6262	Frais télécommunication	-3 500,00	
	657364	Subvention à chaufferie	20 500,00	
	023	Virement à SI	-20 500,00	
SI	021	Virement de la SF	-20 500,00	
	2315	Install, matériel & outillage technique	-20 500,00	(pris sur aménag cour Les Terrasses)

12405 - Budget chaufferie

c/515 au 25.10.2021 : 2 548.10 €

Factures en attente de paiement : 30 000 €

Objectif : intégrer les subvention des NRJ via BG et patrimoine

	Article	Libellé	Crédits
SF	774	Subventions exceptionnelles	60 000,00
	61521	Entretien répa bâtiment public	60 000,00